Puis nouveaux achats de 29 millions de boisseaux en avril, 51 millions de boisseaux en mai, 66 millions de boisseaux en juillet et 72 millions de boisseaux en août. Le prix du blé a monté jusqu'à 81¾c. le boisseau. En septembre 1935 il atteignit 90c.

C'était juste au moment des élections fédérales. Voilà comment cet homme a manipulé le prix du blé au cours de ces quatre années, en vue de faire espérer au peuple du pays de forts bénéfices à la suite des transactions de blé du Gouvernement. Le Gouvernement actuel n'a aucunement l'intention, pour des fins politiques étroites, de manipuler les prix du blé au pays. Le Gouvernement actuel a l'intention de placer du blé, converti en pain, sur chacune des tables où c'est possible de le faire, en Europe et plus spécialement dans les Iles Britanniques. En ce faisant, nous espérons apprendre à l'univers à consommer du blé canadien. Nous avons l'intention de nous occuper de ces transactions de façon à régulariser le transport du blé depuis les champs de l'Ouest canadien jusque sur les tables de l'Europe, et ce, dans l'intérêt des cultivateurs et non dans celui d'un parti politique du Canada.

(Le crédit est adopté.)

Pour effectuer le payement à certaines banques à charte du montant dû par la Canadian Co-operative Wheat Producers, Limited, auxdites banques par suite des pertes résultant de transactions dans le commerce de l'avoine, le remboursement des dites sommes étant garanti par le Gouverneur en conseil, y compris l'intérêt, \$174,383.34.

Le très hon. M. BENNETT: Le crédit comprend-il du blé manutentionné par la province de la Saskatchewan?

L'hon. M. DUNNING: Non.

(L'article est adopté.)

Rapport est fait sur les résolutions.

ADOPTION DES SUBSIDES

L'hon. CHARLES A. DUNNING (ministre des Finances) propose:

Que les rapports faits par le comité des subsides les 14, 18, 21, 25 et 28 février; les 3, 11, 13, 19, 20, 23 et 24 mars; les 24, 28, 29 et 30 avril; les ler, 4, 8, 13, 19, 28 et 29 mai; les 5, 8, 18 et 23 juin soient agréés, lus une première et une deuxième fois, puis adoptés.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait sur les résolutions qui sont lues une deuxième fois et adoptées.

VOIES ET MOYENS

LOI DE FINANCE

L'hon. CHARLES A. DUNNING (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Sanderson.

L'hon. M. DUNNING: propose:

Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte des exercices financiers se terminant respectivement le 31 mars 1936 et le 31 mars 1937, la somme de \$267,621,-461.71 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait sur la résolution, qui est lue une 2e fois et adoptée.

L'hon. M. DUNNING demande à déposer un projet de loi (bill n° 115) allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des années financières expirant le 31 mars 1936 et le 31 mars 1937 respectivement.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1re fois et pour la 2e fois, étudié en comité, rapporté, lu pour la 3e fois et adopté.

L'ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE SA MAJESTE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre). Tous les honorables députés savent que c'est aujourd'hui l'anniversaire de naissance de Sa Majesté le roi. A titre de leader de la Chambre des communes, je désire me prévaloir du haut privilège d'exprimer au nom des membres de tous les partis de cette Chambre de très sincères félicitations à Sa Majesté et de lui souhaiter un bon anniversaire. M'est-il permis de proposer que les membres de la Chambre formulent ces bons souhaits par le chant de l'hymne national, terminant ainsi le travail de la présente session du Parlement.

Après le chant de l'hymne national à 4 h. 30 du soir, la séance est suspendue jusqu'à 4 h. 50.

Reprise de la séance

PROROGATION DU PARLEMENT

Le message suivant est apporté par le major A. R. Thompson, gentilhomme huissier de la Verge Noire:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le député du Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable assemblée à la salle de l'honorable Sénat.